



AU FIL DES SIÈCLES, LE CHEVAL DANS LA VILLE

René, vassal du roi de France, tient l'Anjou en héritage, qu'il joindra, à sa mort en juillet 1480, au domaine royal de Louis XI. René a participé à la guerre de Cent Ans et ses idéaux sont chevaleresques : foi, fidélité féodale et charité. De son temps les tournois commencent à évoluer, s'ils conservent la brutalité de l'entraînement à la guerre ils se théâtralistent avec un argument en relation avec la littérature courtoise, dans une quête conforme à l'idéal chevaleresque. Une place majeure est donnée à l'apparat, au décor et à la galanterie, avec de magnifiques cimiers, heaumes et écus permettant aux seigneurs d'arborer leur lignage; leurs chevaux sont eux revêtus de caparaçons aux couleurs flam-

boyantes. René d'Anjou décrit les règles et l'esprit des tournois dans un livre richement illustré le *Traictié de la forme et devis d'ung tournoy*. Tournois qui se déroulent au son d'un bruit de batailles et des fanfares, sous le contrôle des Héraults d'armes ces ancêtres de nos arbitres modernes.

Un témoignage d'avril 1446 relate le tournoi de Launay, près de Saumur, il dure plusieurs semaines tout près de la demeure « du bon repos » comme la nommait le roi René : « *Peu de temps après, cet excellent et magnifique Prince entreprit des Joutes, lesquelles il tint proche de Saumur, au-devant d'un château de bois qu'il fit construire dans*

une belle plaine, lequel il fit peindre par dehors et par dedans et le meubla de très riches tapisseries ; et à l'imitation des anciens Romains, le nomma le Château de la Joyeuse Garde, où durant l'espace de quarante jours, lui et la reine Isabelle, et Madame Yolande sa fille, et quantité d'autres Dames et Damoiselles, et notamment la belle et jeune Jeanne de Laval, pour laquelle secrètement il fit et dressa cette Emprise, avec un grand nombre de grands Seigneurs, voulurent venir jouter contre le Roi pour acquérir de l'honneur. La Reine, les Dames et les Seigneurs qui étaient pour voir ces nobles faits d'armes, furent festinés dans le Château et puis placés dans des échafauds parés



très richement, vis-à-vis du lieu où les Joutes se faisaient ». On reconnaît ici le style des dialogues de Godefroy de Montmirail et Jacquouille du film « Les Visiteurs » ! Dans les combats singuliers, le perdant doit payer aux Dames diamants et rubis par ceux qui furent vaincus. Ce long séjour est un événement important pour les Saumurois pour lesquels les retombées sont sonnantes et réverbérantes.

C'était la préparation de la noblesse aux fréquentes guerres, les joutes sont meurtrières jusqu'à la mort tragique du Roi de France Henri II. Cérémonial traditionnel dont Madame de Lafayette fait la description dans La Princesse de Clèves : « *Les quatre tenants parurent au bout de la lice, avec une quantité de chevaux et de livrées qui faisaient le plus magnifique spectacle qui ait jamais paru en France.* » ... « *et le malheur de l'État fit que le roi voulut encore rompre une lance. Il courut, les lances se brisèrent, et un éclat de celle du comte de Montgomery lui donna dans l'œil et y demeura.* » Ce drame devait marquer la fin des tournois, c'était en 1559, pour faire place aux carrousels.

RABELAIS ET L'ÉQUITATION

La fin du XVI^e siècle est marquée par un nouveau système éducatif venant d'Italie, dans lequel l'expérience et la science de l'équitation ont une place majeure qui étonnerait aujourd'hui, où se mêlent exercices du corps et de l'esprit. Inspiré par l'idéal humaniste, Rabelais qui habite près de Saumur à la Devinière, décrit dans *Gargantua* (1547) cette discipline d'éducation reçue par un jeune gentilhomme de Touraine. Littérature, mathématiques, astronomie et musique sont au programme, complétées par l'équitation afin de maîtriser l'art du chevalier ce qui

préfigure les Académies de Saumur ou d'Angers. Rabelais compare le professeur au voltigeur de Ferrare, en fait un certain Cesare Fiaschi célèbre écuyer italien : « *... ils sortaient de leur hôtel avec un jeune gentilhomme de Touraine nommé l'écuyer Gymnaste, qui leur montrait l'art de chevalerie. Il changeait de vêtements, montait sur un coursier, sur un roussin, sur un genêt, sur un cheval barbe, cheval léger, et lui donnait cent courses, le faisant voltiger en l'air, franchir un fossé, sauter une palissade, tourner serré dans un cercle, tant à droite qu'à gauche* ».



Là, on ne pouvait pas dire qu'il rompe la lance. Car c'est la plus grande absurdité du monde de dire : « *j'ai rompu dix lances en tournoi, ou en bataille, un charpentier le ferait bien. Mais c'est une gloire digne d'éloge d'avoir abattu d'une lance dix de ses ennemis. Donc de sa lance droite, solide et raide, il rompait une porte, enfonçait une armure, renversait un arbre, perçait un anneau, enlevait une selle*

d'armes, un aubert, un gantelet. Il faisait le tout armé de pied en cap. Pour ce qui était du pas de parade et de faire les petites acrobaties sur un cheval, nul ne le fit mieux que lui. Le voltigeur de Ferrare n'était qu'un singe en comparaison. Il avait particulièrement appris à sauter rapidement d'un cheval sur l'autre sans toucher terre — et on nommait ces chevaux de voltige —, et à monter de chaque côté sans étriers et la lance au poing, et à guider son cheval sans bride. Car telles choses servent à l'art militaire ».

Rabelais en fait, pointe ici avec humour deux manières de combattre à cheval, l'ancienne étant marquée par la lourdeur, la nouvelle recherchant légèreté et mobilité.

OÙ LA NOUVEAUTÉ VIENT D'ITALIE

La guerre chevaleresque cède progressivement la place à des formes plus modernes, conduisant à de nouvelles techniques. Pourtant, durant toute cette période la « bonne guerre », est conforme à un idéal maintenant des pratiques ancestrales sur le champ de bataille. Toutefois la recherche d'une plus grande maniabilité au combat, préoccupation dominante des Orientaux avec leurs chevaux arabes, est rendue nécessaire par l'évolution de l'armement.

Ce contexte nouveau va orienter l'enseignement en modifiant le modèle en vigueur et la coutume par de nouveaux exercices pratiqués par les rois de France et les chefs de guerre, avec pour conséquence une professionnalisation des armées dont la Cavalerie. Le nom de Saumur, allait prendre une place particulière sur la scène équestre française et l'histoire le confirme.





La Renaissance a joué un rôle déterminant dans cette évolution des techniques en Europe et grâce à Pluvinel, le précepteur équestre du jeune roi Louis XIII, dont on retiendra le nom car il eut le mérite de diffuser en France, les enseignements d'un élève de Fiaschi, auprès duquel il avait travaillé six ans. Son livre richement illustré de « *L'Instruction du Roy* » décrit les équipements dont la selle « à piquer » toujours en vigueur à Saumur, et l'apparition d'une gymnastique rationnelle. Il recommande les caresses, la discrétion des aides, afin de ne pas « estouper sa gentillesse, car elle est aux chevaux comme la fleur sur les fruits, laquelle ostée ne retourne jamais », approche qui marque l'entrée dans une nouvelle ère : celle de l'équitation classique.

Ces mêmes principes étaient enseignés par Gautier de Saint-Vual, l'écuyer de l'Académie protestante fondée en 1599 par Duplessis-Mornay. Ce gouverneur, mis à cette place par son souverain et ami, Henri IV voulait une académie exemplaire. À Saumur l'équitation qui eut différents responsables : Jolivoix, du Hallot, ..., se maintenait aux côtés d'un enseignement de culture générale comprenant : l'étude des textes religieux, grec, latin et danse ; les professeurs se nommaient Duncan, Cappel, Laplace, Amyrault, Lefèbvre, Dacier, et leur mémoire se perpétue encore aujourd'hui par des noms de rues, à Saumur.

L'académie « protestante » accueillait des jeunes français de la Religion Réformée mais aussi des étudiants venant de Suisse, d'Angleterre, d'Allemagne, Hollande. Après des débuts difficiles le succès fut total. L'Académie d'équitation était reconnue par l'État en 1669, et fut prospère jusqu'à la Révocation de l'Édit de tolérance, dit de Nantes, en 1685. À la demande du syndic d'Angers

la fermeture de la partie équestre avec défense d'enseigner, se fit donc au profit de l'Académie d'équitation d'Angers tenue de père en fils par les Avril de Pignerolle, sur la place de l'Académie, près du château.

Dans les premiers temps on utilise les halles, sorte de marché couvert « hors les temps de foire » pour s'exercer à cheval ; il y a aussi ce lieu-dit de la cour de la couronne, d'où vient le nom de l'actuelle rue Courcouronne près de l'église Saint Nicolas, en bordure de ville. Proche de ce grand terrain couvert de chardons, où s'organisaient des jeux, d'où ce nom de Chardonnet qui verra bien plus tard l'implantation du quartier des Carabiniers pour y faire des manœuvres ; le Carrousel s'y déroulera pendant des années avant de s'installer dans l'enceinte de l'École.

UN CARROUSEL EXCEPTIONNEL

Après la Révocation la ville sombre dans le marasme jusqu'à l'entremise des Abbesses de Fontevault auprès du ministre Choiseul qui obtient de Louis XV l'arrivée à Saumur des Carabiniers du comte de Provence, frère du futur Roi Louis XVI. Ils logent chez l'habitant le temps de la construction des écuries et du bâtiment central, jusqu'en 1770. L'instruction du régiment, le Royal carabinier, sera exemplaire et à un tel point qu'après la Révolution française Saumur sera choisie par Napoléon pour combler le manque de formation de ses officiers de cavalerie, choix confirmé fin 1814 par Louis XVIII, par la création d'une École.

L'École comprend, dès 1815, des écuyers qui forment Le Manège d'Académie placé sous l'autorité de M. Cordier ancien officier de l'Empire passé par Versailles. Les premiers

écuyers sont civils, au nombre de cinq, ils importent les pratiques et savoir-faire des écuries royales du Louvre et de Versailles. Ils sont aux ordres d'un « Écuyer commandant », car l'appellation d'Écuyer en chef ne viendra que bien plus tard, qui a pour mission d'y diriger l'instruction équestre. Ceci en application du Rapport qui proposait l'organisation et l'instruction qui devait être suivie, avec une mention spéciale de la partie de l'instruction relative à l'Équitation. Après une courte fermeture de l'École, pour conspiration bonapartiste, ce choix fut confirmé par l'augmentation du nombre des écuyers et la rédaction de directives en matière d'équitation militaire applicables par cette École qui devient « royale de cavalerie », et désormais fixée à Saumur.

Ce rapport fixe la définition des termes, des airs et figures de manège ; il précise notamment le travail au sauteur en liberté tout comme le travail dans l'hippodrome, ... Un vrai projet d'établissement avant l'heure, avec les personnels pour le mettre en œuvre.

Lors du premier carrousel les écuyers du Manège de Saumur sont 12, pour cette démonstration militaire offerte à son Altesse Royale la Duchesse de Berry, le vendredi 20 juin 1828. (illustration). Une relation du carrousel précise que : « *Les cavaliers, ayant à leur tête M. Cordier, écuyer commandant, chef du carrousel, étaient divisés en quatre quadrilles de huit. La première quadrille, ayant des chevaux gris, étaient composés des écuyers : MM. Deleuze, Rousselet, Le Roy, de Saint-Ange, Champet, de Pointe, de la Boutresse, Briffaut, écuyers ; puis une quadrille de capitaines instructeurs, une troisième représentant la grosse cavalerie. Enfin la quatrième quadrille pour la cavalerie légère ainsi que les régiments*

4

4. La duchesse de Berry.
Portrait par St Thomas Laurence,
1825.



de Dragons, chasseurs, hussards, ... »
... « les exercices de carrousel formant
une espèce de ballet de chevaux, et
surtout des courses de la bague et des
têtes. ... Madame a été si satisfaite,
qu'elle a désiré faire jouir du carrousel à
une foule de personnes, et en a deman-
dé une répétition pour le lendemain ».

Après cette étape au carrousel la
Duchesse, veuve depuis l'assassinat
de son époux le duc de Berry en 1820,
devait poursuivre son voyage par la
Vendée. C'était tout juste 5 ans avant
que Balzac ne publie *Eugénie Grandet*.
Dans ces années troublées Marie-Caroline,
princesse royale, devient Régente,
prenant un temps la tête du courant
légitimiste comme en témoigne longue-
ment Chateaubriant dans ses *Mémoires
d'outre-tombe*. Après l'échec du projet
elle est arrêtée, et devait terminer sa
vie en exil.

TRADITION ET ÉVOLUTIONS

Les sauts d'école tiennent une place
particulière dans la tradition de Saumur,
pourtant l'évolution d'un de ces mouve-
ments est particulièrement nette.
Il s'agit de la courbette dont le nom fut

5

5. La courbette.
Panonceau de Georges Scott pour la distillerie Combiel.

6

6. La courbette vers 1890.
Photographie archives départementales
pour l'exposition de la Ville de Saumur.

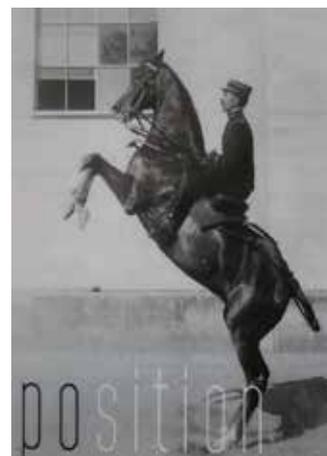
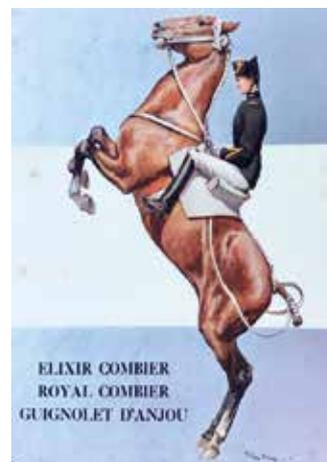
choisi à l'origine parce que le cheval
imite le saut du corbeau qui progresse
par petits bonds sur les pattes posté-
rieures. Ce nom vient du nom italien de
corbeau : Corvo, ou corvetta. L'École
de Vienne la présente encore dans
sa forme originale qui fut introduite
à Saumur en 1815, dans cette forme
ancienne, comme en témoigne l'écuyer
P-A Aubert. Mais à Saumur ce saut va
évoluer progressivement vers sa forme
actuelle où le cheval se dresse de toute
sa hauteur sur les postérieurs ; finis les
petits bonds du corbeau ! mais le nom
est resté.

Ce changement majeur s'est accom-
pagné d'une évolution progressive de
la position de l'écuyer. Initialement
l'écuyer se penchait en avant (voir illus-
tration n°5 et 6), pour finalement rester
perpendiculaire au cheval, qui se dresse
le plus haut possible.

C'est progressivement, au cours du
XIX^{ème} siècle, que le cavalier passe de la
position verticale du corps par rapport
au sol avec ses jambes reculées, à une
position de plus en plus penchée en
arrière, les photographies d'archives en
attestent, avec une position différente
des jambes pour demander cette figure
de haute école. Désormais, l'écuyer
du Cadre noir reste perpendiculaire à
son cheval prouvant ainsi sa maîtrise
de l'équilibre et sa confiance absolue
dans l'équilibre de son cheval durant la
coubette qu'il déclenche par l'avancée
des jambes.

Une expression témoigne de ce change-
ment car aujourd'hui, lorsque le buste
se penche en avant dans une courbette,
on dit encore au Cadre noir : « faire
Combiel » ! Les étiquettes de cette
maison de liqueurs restent un témoi-
gnage de la position en vigueur dans
les premières années du Manège de

Saumur. Mais une autre conséquence
importante de cette évolution dès la fin
du XIX^{ème} siècle est que la courbette a
enfin pu être présentée collectivement,
et avec ensemble, ce qui marque l'ori-
gine pas si lointaine de l'actuelle Reprise
des sauteurs en liberté.



LES CHEVAUX DANS LA VILLE

Présent à Saumur depuis des siècles,
le cheval a vu son rôle varier au fil des
ans. Nombreuses étaient les écuries
dans la ville avec ces habitations pour
officiers-élèves qui ne devaient pas se
séparer de leur monture. Ils logeaient
dans de petites écuries près de



l'hébergement qu'ils louaient, avec par exemple une petite cour comme dans la rue du Pavillon, où comme on le voit dans le film *Milady*. Longtemps lié à la vie quotidienne, le cheval devient l'acteur incontournable des bruits de la ville avec les transports en diligences, les chevaux de Poste mais aussi pour le travail de trait sur les quais de Loire. Des chevaux apportaient, place de la bascule, les marchandises à peser arrivées par bateau sur la Loire, parfois de Nantes ou même de la mer. Plus rarement dans notre région des chevaux tiraient les bateaux par halage. Car jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, la Loire navigable fut la voie « royale » pour le transport des denrées et des matériaux nécessaires à son bassin, ou à destination d'Orléans avec le cacao destiné aux usines de chocolat. Certains contenus de cargaisons continuaient même vers

la capitale. Les deux rives possèdent des cales droites ou doubles, témoins de cette activité passée. Des petites villes offraient le séjour lorsqu'il fallait attendre le retour d'un vent porteur, car il s'agissait bien d'une véritable marine à voile dont les acteurs augmentaient l'effectif des villes concernées par ce transport.

La présence de milliers de chevaux, aussi longtemps que la cavalerie sera montée, a animé la ville et le paysage saumurois de cette présence singulière, influençant l'économie de la ville. Même le fumier fut utilisé, après la découverte de Pasteur, pour la culture des champignons dits de Paris ! Car ils poussaient dans les caves creusées dans le coteau pour l'extraction du tuffeau destiné à la construction des habitations, pierre qui donne cette lumière si particulière

à la ville. Comme en témoigne le Musée du champignon, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, sa culture découle des effectifs impressionnants d'équidés présents, et pas étonnant que Saumur soit devenue la ville du cheval !

Nombre de métiers reposent sur un savoir-faire particulier comme : maréchal-ferrant, bourrelier-sellier, soigneurs, métiers qui demandent des compétences spécifiques transmises ici, à Saumur, en raison du maintien d'une connaissance experte du cheval, de son comportement et de ses besoins. C'est aussi par cette dimension professionnelle s'appuyant sur des traditions que l'École de Saumur contribue avec succès à la transmission de savoirs ancestraux, dans notre société si moderne.





Par ses musées (y compris le musée du cheval au Château), par l'École à Terrefort, par le Carrousel, et à travers le professionnalisme d'artisans spécialisés, la ville du cheval s'affirme comme une capitale équestre. Cette position est largement médiatisée par les compétitions internationales et un programme de courses hippiques sur les parcours réputés de Verrie.

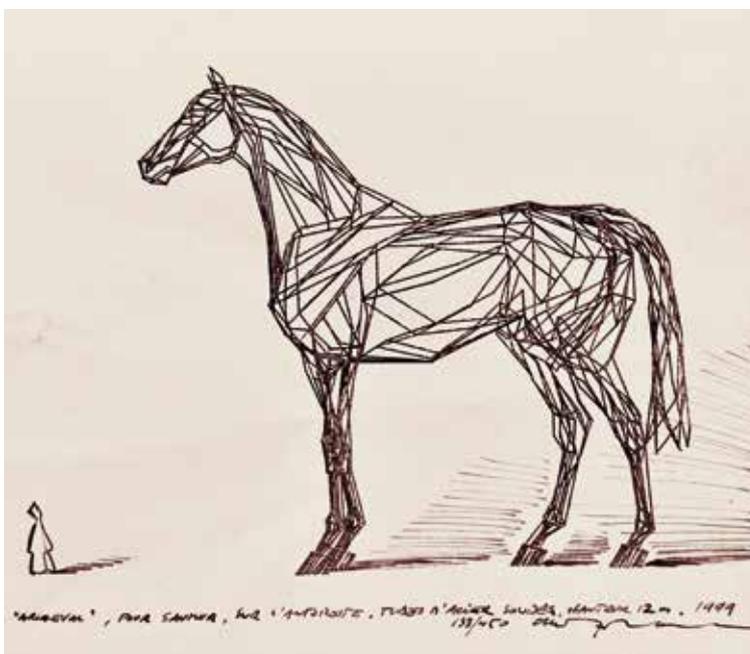
Erigée sur l'auto-route A.85 la sculpture "Archeval" de Christian Renonciat devient la plus haute statue équestre du monde ce qui dédie définitivement la ville au cheval. Reconnaissons toutefois que la concurrence est rude ; Fontainebleau et Chantilly donnent une place importante au cheval, alors que la puissante Fédération Française d'Équitation favorise son parc de La Motte Beuvron. Pour rester au premier plan et améliorer les retombées touristiques, la

Communauté urbaine projette de développer les équipements de l'hippodrome de Verrie mis en valeur par des compétitions équestres internationales (organisées un temps sur le terrain du Breil), par les réunions de courses, avec de nouveaux projets de développement. S'installent aussi à Saumur des spécialistes pour le comportement du cheval, pour le dressage de compétition, ... Enfin, Saumur retrouve ses chevaux en ville, avec cette force tranquille pour un service de collecte. Ce retour du cheval a valeur de symbole dans la ville où les citoyens côtoient tant de cavaliers en bottes dans les magasins, une particu-

larité à coup sûr dans notre société si mécanisée.

LES ÉCUYERS : LA TRADITION DANS LA MODERNITÉ

L'avenir passe aussi par l'adaptation à la pratique contemporaine et notamment le sport, tout en préservant le témoignage de l'histoire. Car un des enjeux majeurs,



au-delà de toutes les évolutions, est de transmettre aux enseignants du futur les valeurs et ce style inimitable, celui de l'école française, qui repose selon le général Durand : « sur une véritable éthique de l'équitation, avec la préoccupation constante, non pas d'exiger d'emblée l'obéissance du cheval par des aides coercitives mais de s'assurer de cette obéissance en lui demandant "poliment". Faisant appel à la capacité de compréhension et à la bonne volonté du cheval ». Ce style est la marque de l'école française, il est au centre d'un patrimoine exceptionnel dont le Cadre noir assume la pérennité, à Saumur.

La valeur des diplômes que l'École délivre désormais, en lien avec l'université d'Angers, est validée aussi par les résultats en compétition sportive moderne, au plus haut niveau : une manière moderne d'associer ce culte de la tradition à l'amour du progrès dans un style reconnu par l'UNESCO.

À l'heure où le développement durable devient une priorité réaffirmée, le cheval offre un atout exceptionnel. En revenant ici en ville il rappelle la place que le cheval a occupé longtemps dans la ville. Saumur retrouve ses chevaux ce retour plus qu'un service a valeur de symbole, avec les chevaux de race Cob normand pour les espaces verts et la collecte des déchets. Présence en ville également avec la Brigade verte qui allie sécurité tout en faisant revivre dans les rues saumuroises le bruit des temps passés. C'est en fait un modèle qui a pris vie, un exemple original pour beaucoup de cités qui n'ont pas toutes

une histoire aussi cavalière que Saumur. En effet : - des élèves de l'Académie protestante du XVI^e siècle, aux étudiants actuels de l'option universitaire de l'École nationale d'équitation associée à l'IUP d'Angers ; - du premier carrousel aux concours internationaux de Dressage, de Complet, d'Attelage, de Voltige, ... le destin de l'équitation à Saumur a été parsemé de réussites et d'embûches. Mais c'est un fait : le cheval y est toujours présent s'appuyant sur le passé mais tourné vers l'avenir pour des citoyens qui prennent conscience des excès de la mécanisation.



L'impact économique, social et environnemental de cette présence pérenne du cheval nous conduit à une réflexion sur sa place dans la société moderne. Cette valeur ajoutée pour l'économie locale et le tourisme a de multiples retombées qui sont positives pour la ville, en termes d'image et d'attractivité. Une telle pérennité s'appuie sur une culture particulière transmise au fil des ans, tout en s'adaptant à la société. Aujourd'hui, alors que les mutations sont de taille dans cet univers mécanisé et

digital qui est le nôtre, le lien que Saumur entretient avec le cheval déborde largement la seule tradition aussi exceptionnelle soit-elle, et nous invite plus que jamais à porter une attention particulière sur son avenir dans la société.

Alain FRANCQUEVILLE



Alain Francqueville
 Chef d'Escadrons (h),
 ancien écuyer du Cadre noir,
 ex-entraîneur national
 et chef d'équipe du dressage.
 Juge international de dressage.
 Ancien Conseiller municipal
 de Saumur.

Références :

- Roi René : Traité de la forme et devis comme on fait les tournois (1451)
 - Paul Ratouis : Chroniques saumuroises (1864)
 - Charles Duplessis (Préface Général L'Hotte) : L'Equitation en France, ses Ecoles et ses Maîtres depuis le XV^{ème} jusqu'à nos jours. (1892)
 - Commandant Picard : Les origines de l'Ecole de cavalerie et de ses traditions équestres (1889)
 - C^{el} de Beauregard : L'Equitation à Saumur, (2001)
- Et le site : <https://saumur-jadis.pagesperso-orange.fr>.